Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le 20/02/2025

ID: 026-212602528-20250210-CM250210_9-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 10 février, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 28 janvier 2025.

PRESENTS: Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON.

<u>POUVOIRS</u>: Marie-René AVON à Stéphanie HOUSET, Claude ILLY à Pierre TRAPIER, Sandrine AUGIER à Jean-Michel BOCHATON.

<u>OBJET</u>: acquisition des parcelles AK 0327 AK0111 et AK0112 – rue Marx Dormoy

Madame le Maire est saisi d'une demande d'Immobilière VALRIM sollicitant la reprise à titre gracieux par la commune de PORTES LES VALENCE des parcelles AK0327, AK0111, AK 0112.

Ces parcelles sont situées le long de la rue Marx Dormoy et permettraient à terme l'amélioration du cheminement le long de cette voie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 33 voix pour, donne pouvoir à Madame le Maire afin de lancer les procédures requises pour classer les parcelles concernées dans le domaine public communal.

Fait et délibéré en mairie. Liste des votes affichée et publiée le 11/02/2025

Le Maire,